

Conseil national de la refondation (CNR) en santé en Grand Est, un an après

Bas-Rhin

21 décembre 2023

Dossier de presse



**CONSEIL NATIONAL
DE LA REFONDATION**

Sommaire

Un an de CNR.....	3
Retour sur un dialogue citoyen pour refonder un système de santé	3
Des solutions concrètes lancées dans chaque département.....	5
20 initiatives en santé identifiées et accompagnées à ce jour pour améliorer la santé de la population du Grand Est	5
Dans le Bas-Rhin	5
10 territoires de démocratie sanitaire pour renforcer la coordination des politiques de santé ...	8
Mot du président du Conseil Territorial de Santé.....	9

Contact presse

Ars-grandest-presse@ars.sante.fr

Un an de CNR

Retour sur un dialogue citoyen pour refonder un système de santé

Un engagement collectif pour améliorer la santé de tous

Entre novembre et décembre 2022, l'ARS Grand Est, en collaboration avec les préfetures de département et l'Assurance Maladie, a orchestré 44 dialogues territoriaux et 3 rencontres régionales thématiques. Réunissant élus, soignants, et citoyens, ces dialogues avaient pour mission de partir de l'expérience concrète des Français et des initiatives locales, en proposant des solutions pragmatiques aux problèmes rencontrés par le système de santé.

Plus de 1 100 participants ont ainsi partagé plus de 1 700 contributions, générant des idées novatrices et des propositions pour améliorer notre système de santé. Ces dialogues se sont focalisés sur quatre axes majeurs : garantir l'accès aux soins pour tous, assurer la continuité des soins et la réponse aux besoins de soins non programmés, renforcer l'attrait des métiers de la santé au niveau local, et intégrer la prévention dans la vie quotidienne des Français.

Le 7 février 2023, lors de la réunion de restitution régionale, les constats et solutions ont été débattus, jetant les bases pour présenter 16 solutions explorées au niveau régional. Ces résultats, remontés au Ministère de la Santé, ont contribué de manière significative à la révision du Projet Régional de Santé (PRS) effectué en octobre 2023.

Le Conseil National de la Refondation (CNR), lancé le 8 septembre 2022 par le Président de la République, porte une nouvelle méthode pour construire, avec l'ensemble des acteurs au niveau national et local, des solutions concrètes répondant aux grands défis d'aujourd'hui et de demain, notamment dans le domaine de la santé.

16 solutions explorées au niveau régional

Axe 1 – L'accès à un médecin traitant ou à une équipe traitante

- Développer la téléconsultation assistée et augmentée par les infirmiers
- Gagner du temps médical en facilitant l'interface entre médecins traitants et autres spécialités et mettre en place des « circuits courts »

Axe 2 – La continuité des soins et la réponse aux besoins de soins non programmés

- Articuler les services d'accès aux soins (SAS) et les dispositifs d'appui à la coordination (DAC) pour limiter les recours aux urgences évitables
- Inscrire les Maisons Médicales de Garde dans un nouveau modèle de permanence des soins ambulatoires (PDSA) plus adapté à la démographie médicale, en lien étroit avec les centres de réception et de régulation des appels (CRRRA), les services d'urgences et les services d'accès aux soins (SAS) ;

Axe 3 – La mobilisation des leviers locaux pour l'attractivité des métiers de la santé

Former

- Rendre attractives les formations en santé pour augmenter le nombre d'étudiants formés
- Améliorer les formations

Attirer

- Concilier vie privée et vie professionnelle
- Leviers attractifs dans le secteur du soin (sanitaire, médico-social)

Fidéliser

- Développer la gouvernance, les formations et le management participatif
- Santé des professionnels de santé

Axe 4 – La prévention pour une meilleure intégration dans le quotidien des Français

- Réfléchir à l'installation d'une coordination prévention départementale (ou infra) intersectorielle, en laissant une plus grande place au citoyen
- Développer les équipes mobiles de prévention à destination des jeunes
- Développer la formation initiale et continue à la prévention / promotion de la santé des professionnels de santé, du médico-social et du social
- Structurer le déploiement d'ambassadeurs santé / médiateurs / pairs sur les territoires
- S'appuyer sur des influenceurs pour contribuer aux campagnes de prévention et de promotion de la santé, à diffuser sur les réseaux sociaux et les plateformes de films
- Réfléchir à un forfait activité physique (chéquier) pour les personnes les plus éloignées du système de santé

Des solutions concrètes lancées dans chaque département

20 initiatives en santé identifiées et accompagnées à ce jour pour améliorer la santé de la population du Grand Est

Les acteurs de santé, partenaires institutionnels, professionnels de santé et usagers ont collectivement transformé ou complété ces 16 solutions en actions tangibles pour l'amélioration de nos territoires.

Ces projets présentent un caractère innovant, soutenable, évaluable et reproductible.

L'ARS Grand Est soutient financièrement ces projets via son Fonds d'Intervention Régional (FIR) à hauteur de 1 M€ en 2023 et apporte un accompagnement en matière d'ingénierie aux porteurs de projets qui le demandent.

La dynamique du CNR doit se poursuivre en 2024 et 2025, via l'accompagnement et le suivi des projets par le conseil territorial de santé (CTS), et l'Agence Régionale de Santé, à travers la Délégation Territoriale du Bas-Rhin, avec des possibilités de financement pour des projets ayant atteint la maturité nécessaire.

Les débats-échanges, à l'heure où nous fêtons l'anniversaire de cette démarche participative, ont pour objectifs de valoriser ce qui est déjà fait, ce qui est en cours et ce qui avance au niveau du CNR santé; de soutenir la dynamique du CNR, et de favoriser la logique ascendante dans la construction des projets.

Dans le Bas-Rhin

Les projets accompagnés

BRIK&JAMES

Porteur

Maison des ados de Strasbourg

Partenaires

Éducation Nationale, réseaux de partenaires artisans et artistes pour les ateliers (collectif M33, La Semencerie, La Fabrique, etc.), réseau de partenaires du secteur médico-social

Objectifs du projet

Au départ, les projets Brik'Ecole (2021 – dispositif de soin-études à destination de collégiens et de lycéens en refus scolaire anxieux) et JAMES (2020 – dispositif de remobilisation et de préformation pour des de 16 à 29 ans en voie de désaffiliation) étaient indépendants. Ils ont fusionné au printemps 2023 pour une mutualisation des

moyens et des pratiques suite au constat suivant : les profils des jeunes et les modalités d'accompagnements sont similaires. Ainsi, par des accompagnements individuels psychosociaux, des ateliers artistiques et des temps de classe adaptés (pour les 11-18 ans), via Brick&James, les jeunes sont accueillis et accompagnés pour être remobilisés et construire leur projet professionnel ou de formation.

DISPOSITIF ORDONNANCE VERTE

<i>Porteur</i>	<i>Ville de Strasbourg</i>
<i>Intervenants</i>	<p><u>Pour les ateliers</u> : groupement de 4 intervenants (éco-conseillers & diététicienne), coordonné par l'Avis en Vert</p> <p><u>Pour les paniers</u> : la ferme St André, Caritas</p>
<i>Partenaires</i>	Soignants libéraux, centre médico-social, protection maternelle et infantile, maison urbaine de santé, centre socio-culturel, Maison Sport Santé, CPAM
<i>Objectifs du projet</i>	<p>Le dispositif « Ordonnance verte » s'adresse aux femmes enceintes et a pour ambition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de prévenir et limiter les risques d'exposition aux perturbateurs endocriniens sur la santé des femmes enceintes et de l'enfant à naître ; - de faire découvrir l'intérêt d'une alimentation saine avec l'utilisation de produits bio et plus respectueux de la santé ; - d'accompagner le changement de pratiques dans la durée et en favorisant l'essaimage ; - de favoriser la cohérence du dispositif, l'équité sociale et territoriale. <p>Ce dispositif se déploie au travers d'ateliers de sensibilisation aux perturbateurs endocriniens et la mise à disposition gratuite d'un panier de légumes issu de l'agriculture biologique et de circuit court.</p>

ASTREINTE AMBULANCIERE

<i>Opérateur</i>	<i>Association Départementale de Réponse à l'Urgence 67 (ADRU 67)</i>
<i>Partenaires</i>	Centre Hospitalier de Haguenau et le Centre Hospitalier Intercommunal de la Lauter
<i>Objectifs du projet</i>	<p>Cette astreinte ambulancière est mise en place afin d'assurer la fluidité de l'aval de la prise en charge aux Urgences Adultes des établissements sanitaires concernés au regard de la non disponibilité de transporteurs sanitaires les soirs de la semaine et les weekends pour assurer les retours à domicile des patients vus aux Urgences.</p> <p>Cette astreinte a pour vocation à couvrir la plage de 20h à 2h du matin et ce 7j/7.</p>

Les autres projets discutés avec les parties-prenantes

DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE PHYSIQUE EN MILIEU RURAL

Porteur

Pôle Accompagnement Prévention Santé Alsace (pôle APSA)

Problématique /
actions /
développement

Les bienfaits de l'activité physique en prévention primaire, secondaire et tertiaire ont été largement démontrés mais l'accessibilité aux activités pour les personnes qui habitent dans des zones rurales reste un frein à la pratique régulière. Pour les personnes atteintes de pathologies chroniques, il est encore plus difficile d'accéder à une offre adaptée à ses capacités.

Le pôle APSA, pôle Accompagnement Prévention Santé Alsace, œuvre dans la prévention et l'accompagnement de personnes qui souffrent de pathologies depuis plus de 20 ans sur l'ensemble du territoire Alsacien. Fort de cette expérience et avec les 60 professionnels qui composent l'équipe, le pôle est reconnu pour ses nombreuses actions :

- Opérateur du dispositif PRESCRI'MOUV, le pôle APSA accompagne dans plus de 25 antennes de proximité les personnes qui souffrent de pathologies chroniques à reprendre une activité physique adaptée en toute sécurité avec les structures locales (+2000 patients en 2023) ;
- Porteur de Maison Sport Santé sur 3 sites : Saint Nabor – Sélestat / Colmar / Sud Alsace avec la déclinaison d'actions sur l'ensemble du territoire
- Acteur des projets de prévention et promotion de la santé: le pôle APSA s'investit sur les territoires en ruralité et porte des fiches actions dans la plupart des CLS, CPTS, grand public, personnes en situation de handicap/précarité, les jeunes (+ 10 000 personnes touchées) ...
- Innovateur sur les territoires avec des projets sur l'accessibilité de l'activité physique par tous : les Par'Coeur Santé, la promotion de l'activité physique de pleine nature, APA cancer, Natur'Elles

Les échanges engagés portent essentiellement sur le développement de ces actions par l'identification des professionnels de l'activité physique formés ou à former dans les zones blanches pour développer l'offre et répondre aux besoins, ainsi que l'accessibilité à cette offre.

CREATION D'UNE COMMISSION ENGAGEMENT PATIENT

Porteur

Hôpitaux universitaires de Strasbourg

Problématique /
actions /
développement

L'expérience patient est essentielle à l'évolution de notre système de santé de la prévention à la prise en charge, en passant par l'éducation thérapeutique.

La capitalisation de l'expérience patient s'appuie principalement sur 3 axes : la collecte des éléments quantitatifs (données, indicateurs), les récits des patients et l'observation des comportements / des réactions. Cette capitalisation, les échanges avec les patients et les aidants doivent permettre de consolider une culture commune professionnels/patients.

C'est cette capitalisation que cette commission vise et les échanges engagés doivent permettre d'en déterminer ses modalités de fonctionnement et les priorités prioritaires à engager.

10 territoires de démocratie sanitaire pour renforcer la coordination des politiques de santé

En septembre 2022, les nouveaux territoires de démocratie sanitaire (TDS) ont été définis à l'échelle géographique départementale afin de renforcer la concertation de l'ensemble des partenaires (usagers, élus, professionnels de santé, institutionnels) pour le déploiement de projets de santé dans les territoires et dans les suites des Conseils nationaux de refondation (CNR).

Ces territoires de démocratie sanitaire ont été délimités afin de favoriser une coordination des politiques de santé à un niveau infrarégional plus propice à l'expression des différentes composantes du système de santé. Ils doivent permettre, dans chaque territoire, la mise en cohérence des projets de santé, leur articulation avec les autres politiques publiques de l'Etat et des collectivités territoriales, ainsi que la prise en compte de l'expression des acteurs du système de santé et notamment celle des usagers.

Pour rappel

Un Conseil territorial de santé a été installé en mars 2023, dans chacun des 10 territoires de démocratie sanitaire, dont les missions sont les suivantes :

- Il contribue à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi, et à l'évaluation du Projet régional de santé (PRS), en particulier concernant l'organisation des parcours de santé,
- Il participe à l'élaboration du diagnostic territorial partagé en identifiant les besoins sanitaires, sociaux et médicosociaux de la population tout en s'appuyant sur des données d'observation,
- Il donne un avis sur le diagnostic territorial partagé et le projet territorial de santé mentale,
- Il est informé de la création des plates-formes territoriales d'appui à la coordination des parcours de santé, et de la signature des contrats locaux de santé,
- Il veille à conserver la spécificité des dispositifs et des démarches locales de santé fondées sur la participation des habitants.
- Il peut adresser au directeur général de l'Agence Régionale de Santé des propositions pour améliorer la réponse aux besoins de la population sur le territoire, notamment sur l'organisation des parcours de santé.

Les CTS sont composés de 50 membres, ayant un mandat de 5 ans renouvelable, répartis en 6 collèges.

Pour plus d'information : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/conseils-territoriaux-de-sante-cts-2?parent=4580>

**Mot de Madame Karine PAGLIARULO, présidente du
Conseil Territorial de Santé du Bas-Rhin**

« Je salue l'organisation de ce bel évènement et la qualité des présentations par les porteurs de projets.

Je remercie celles et ceux qui ont participé à cette matinée de travail.

Positivité, enrichi, motivé, encourageant, collaboration, confiance, j'y crois encore, ... autant de mots qui nous remplissent de joie et de perspectives pour 2024.

Les travaux avec le CTS vont se poursuivre en 2024 avec pour ambition d'apporter à nos concitoyens des solutions concrètes en matière de santé au plus proche de leurs préoccupations. »